

# **RAPPORT ANNUEL 2024-2025**



**ASSOCIATION DES CONSEILS  
EN GESTION LINGUISTIQUE**

## Rapport annuel 2024-2025 de l'ACGL

L'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc. regroupe les gestionnaires et intervenants dans des domaines aussi variés que la gestion linguistique, la francisation, les communications, la formation linguistique et les relations avec le monde de l'enseignement, de même qu'avec les organismes commerciaux et gouvernementaux.

Le mandat de l'ACGL couvre les aspects suivants :

- apporter une aide concrète et efficace aux gestionnaires de services linguistiques;
- informer ses membres des moyens et méthodes en usage dans les professions langagières;
- favoriser les échanges sur les expériences pratiques des membres;
- offrir à ses membres des possibilités de perfectionnement;
- favoriser la concertation entre les universités et les employeurs.

L'ACGL se veut essentiellement une tribune où les gestionnaires peuvent partager leurs expériences dans le cadre d'une programmation annuelle : ateliers, tables rondes, colloques et activités à caractère social. Elle offre des ateliers adaptés aux besoins des professionnels de la gestion linguistique et se fait la porte-parole de ses membres. Enfin, elle constitue le réseau par excellence des gestionnaires de services linguistiques.

Son site Web est le [www.lacgl.org](http://www.lacgl.org).



## Rapport du président



Chères membres, chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport du président pour l'exercice 2024-2025 de notre association, un nouvel exercice bien rempli et couronné de succès.

### Un conseil d'administration mobilisé

Nos succès de 2025 découlent d'abord et avant tout de l'assiduité et des contributions de tous les membres de notre conseil, composé à quasi-parité de femmes (3) et d'hommes (4) et bien représentatif de notre secteur (cabinets, services linguistiques, indépendants). À ce titre, je tiens à remercier sincèrement Anik Pelletier, Alexandre Bujold, Claudette Monty, François Chartrand, Karine Saint-Onge et Yvan Gélinas pour leur engagement. Le conseil s'est réuni une dizaine de fois, tant pour des réflexions stratégiques, que pour l'organisation de nos différentes activités.



## Un membrariat stabilisé

Nous comptons cette année une quarantaine de membres, soit à peu près le même nombre que l'an passé, issus pratiquement à parts égales de services linguistiques et de cabinets. Soulignons la présence d'universités parmi nos membres, signe que l'ACGL est redevenue un partenaire dynamique et éclairé pour la relève.

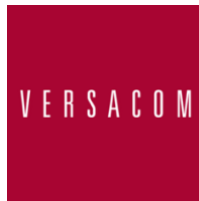
## Des activités rassembleuses

Nous avons organisé cette année sept activités, qui ont réuni entre 40 et 50 participantes et participants, preuve de leur pertinence pour notre réseau. Nous y avons parlé de francisation, d'accessibilité et de la valorisation du rôle des gestionnaires, toujours avec des invités de marque. Notre événement « À la rencontre des employeurs » s'est traduit par le placement d'une vingtaine d'étudiants (stage ou premier emploi) – quel succès! Quant à notre événement phare, la Journée technologique, il a encore cette année attiré près de 100 participantes et participants et proposé une programmation innovante avec, en particulier, un exposé exceptionnel de Marco Trombetti (Lara). Précisons que nous avons invité gratuitement des étudiants à chacune de nos activités afin de faciliter le maillage entre la relève et la profession.



## **Merci à nos commanditaires**

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos commanditaires (Alexa, Broca, MemoQ, Terminotix, TRSB, Versacom), ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous ont offert un lieu ou des ressources pour nos activités. Leur soutien a été extrêmement précieux.



## **Représentation**

À titre de président, j'ai également eu l'occasion de représenter les intérêts de nos membres lors de plusieurs événements et tables rondes avec les grands acteurs du secteur, notamment les universités, le Bureau de la traduction ou l'OTTIAQ. J'ai pu y évoquer les enjeux qui nous préoccupent, de la relève à la recherche en passant par l'IA et les marchés publics, et faire entendre la voix des gestionnaires langagiers.

## **Santé financière retrouvée**

Grâce au succès de nos activités, à l'appui de nos commanditaires et aux adhésions, ainsi qu'à une saine gestion des dépenses, notre exercice s'est soldé, pour une troisième année consécutive, par un excédent des produits sur les charges. L'association, qui était au bord du gouffre il y a trois ans, est aujourd'hui en bonne santé financière.



## Au revoir!

Pour conclure, comme mon mandat à la présidence de l'ACGL se termine, je souhaite vous dire au revoir et surtout merci. J'ai été heureux et honoré de présider l'ACGL pendant trois ans. Mon objectif était clair dès le départ : redresser l'association et lui redonner de l'élan. J'ai le sentiment du devoir accompli. Je n'aurais évidemment rien pu faire seul, et je tiens à remercier très sincèrement les membres du conseil pour leur confiance et leur soutien, nos commanditaires et toutes celles et ceux qui m'ont épaulé.

Durant mon mandat, j'ai acquis la ferme conviction que l'ACGL a une place à part dans le secteur langagier, et qu'elle seule peut représenter des valeurs essentielles : l'excellence professionnelle, l'innovation, le perfectionnement, l'engagement envers la relève et le savoir-être en affaires. Je souhaite beaucoup de succès à mon successeur et un bel avenir à notre association.

A handwritten signature in black ink, reading "A. Raimbert". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Antoine Raimbert, trad. a.  
Président



## Rapport de la secrétaire



Chères membres, chers membres,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport de la secrétaire pour l'exercice 2024-2025 de l'Association des conseils en gestion linguistique. Au cours de cet exercice, l'ACGL a multiplié les activités de réflexion, de perfectionnement et de réseautage afin de soutenir ses membres et de promouvoir l'importance des services langagiers dans un contexte en pleine transformation. Le conseil d'administration a redoublé d'efforts pour offrir une programmation variée et enrichissante.

Le lancement de cette programmation a été marqué par la tenue d'un webinaire animé par Pascale Tremblay et Joachim Lépine. Cet événement a permis de réfléchir au repositionnement et à la valorisation des services linguistiques à l'ère de l'intelligence artificielle. Quelques semaines plus tard, l'ACGL a réuni ses membres lors de son souper du Nouvel An, une activité conviviale qui contribue chaque année à renforcer les liens au sein de la communauté.

En février 2025, l'Association a organisé l'édition annuelle de son activité *À la rencontre des employeurs*. Cette initiative a permis à des finissants et finissantes de programmes universitaires en traduction de rencontrer des employeurs potentiels.

Au printemps, les membres ont pu participer à un atelier sur le thème *Traduction et accessibilité : des besoins et des défis similaires*. Cet atelier, animé par des spécialistes de l'accessibilité et de la publication assistée par ordinateur, a mis en lumière les normes, les enjeux et les meilleures pratiques à mettre en place pour rendre les documents accessibles au plus grand nombre.

Le 6 juin 2025, l'ACGL a présenté sa grande Journée technologique annuelle. Réunissant plus de 80 personnes, cette journée a donné lieu à des conférences et des présentations de solutions technologiques novatrices. Cette journée riche en échanges a permis d'approfondir la réflexion sur les outils numériques, l'impact de l'intelligence



artificielle sur la profession et l'adaptation des programmes universitaires à cette nouvelle réalité. Elle s'est bien sûr terminée par un cocktail convivial sur la terrasse.



Tout au long de l'année, l'ACGL a poursuivi sa mission de veille et de diffusion d'information à travers la publication régulière des *Échos du CA*. Ces bulletins ont permis de partager des nouvelles sur l'intelligence artificielle, les droits linguistiques, la francisation, l'accessibilité, la valorisation des services langagiers et bien d'autres sujets d'intérêt.



Par ces activités variées et complémentaires, l'ACGL a confirmé son rôle d'acteur central dans le développement, la reconnaissance et la valorisation de la gestion linguistique au Québec. Nous espérons que la programmation vous a plu.

Merci de votre participation!

A handwritten signature in black ink that reads 'Anik Pelletier'.

Anik Pelletier, trad. a.  
Secrétaire

## Rapport du trésorier



Chères membres, chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport du trésorier pour l'exercice financier de 2024-2025.

L'ACGL a connu une autre belle année en matière de finances. Grâce à une gestion rigoureuse et à la mobilisation de nos partenaires, nous avons pu améliorer notre équilibre financier tout en soutenant une programmation riche et diversifiée.

### Bilan

En comparant les soldes d'avril 2025 à ceux d'avril 2024, on remarque que l'actif à court terme a augmenté de plus de 24 500 \$ pour s'élever à 45 275 \$, que le passif à court terme a augmenté de 4 000 \$ pour s'établir à 5 568 \$ (principalement des factures que SPG ne nous a pas encore transmises), et que l'actif net non affecté a augmenté de 20 500 \$ pour monter à 39 706 \$. Cela représente une marge de manœuvre exceptionnelle pour un petit organisme comme le nôtre.

### État des résultats

Du côté des résultats de l'exercice passé, on remarque d'abord que les revenus liés aux adhésions ont augmenté de 6 300 \$, pour s'établir à 16 805 \$. Le fait de limiter aux trois mois de l'automne la période des adhésions porte ses fruits. Les revenus découlant de la tenue d'événements ont légèrement augmenté; la hausse de 1 500 \$ donne un total de 13 667 \$.

À nos produits s'ajoutent aussi des commandites annuelles s'élevant à 10 500 \$, une belle augmentation de 3 000 \$. Encore une fois, le fait d'avoir régularisé notre cycle de renouvellement des commandites permet de mieux comparer nos résultats d'un exercice à l'autre. Au global, nos produits ont connu une hausse de près de 11 000 \$, pour clôturer à 41 078 \$.



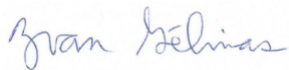
Du côté des charges, tous les soldes de poste sont demeurés relativement stables. Cela découle de la rigueur que le CA s'est imposée à l'égard de la demande de services auprès de SPG, de partenaires qui nous ont offert des commandites de services et du choix judicieux des endroits pour lesquels nous devons payer des frais d'occupation.

Remarquons en particulier que les frais de secrétariat ont diminué de plus de 1 000 \$ pour s'établir à 6 396 \$, et que les frais associés à la tenue de nos activités ont eux aussi diminué de près de 1 000 \$ pour passer à 11 483 \$. Au final, nos charges ont baissé de 1 300 \$, pour clôturer à 20 611 \$.

Si on soustrait nos charges de nos produits, nous obtenons un excédent de 20 467 \$, soit 12 000 \$ de plus que celui de l'exercice précédent. Nos finances se portent à merveille.

Nous n'avons malheureusement pas pu mener à bien notre projet de modification des dates de l'exercice financier, mais sommes déterminés à régler la situation pour le prochain exercice.

En conclusion, je tiens à remercier le conseil d'administration pour son appui constant. Ensemble, nous continuons de bâtir une organisation solide et durable, au service de nos membres et de notre mission.



Yvan Gélinas, trad. a.  
Trésorier

## Conseil d'administration 2024-2025



Antoine Raimbert  
Président



Alexandre Bujold  
Vice-président



Yvan Gélinas  
Trésorier



Anik Pelletier  
Secrétaire



Karine St-Onge  
Conseillère



Claudette Monty  
Conseillère



François Chartrand  
Conseiller



ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION  
LINGUISTIQUE (ACGL) INC.  
**ÉTATS FINANCIERS  
AU 30 AVRIL 2025**



La solution pour  
les associations



# La solution pour les associations

J'ai compilé le bilan de l'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc. au 30 avril 2025, ainsi que l'état des résultats, les soldes des fonds non affectés et les flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date à partir des renseignements recueillis tout au long de l'année financière. Bien que la comptabilité de l'Association respecte les pratiques comptables généralement reconnues au Canada, aucun audit complet ni aucun examen n'ont été faits. Donc, je ne peux assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des renseignements publiés dans ces états. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses fins.

François Mathieu, contrôleur  
SPG Inc.



Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.  
BILAN AU 30 AVRIL 2025

ACTIF

|                               | 2025          | 2024          |
|-------------------------------|---------------|---------------|
|                               | \$            | \$            |
| <b>Actif à court terme</b>    |               |               |
| Encaisse                      | 35 229        | 18 104        |
| Placement temporaire (note 3) | 2 110         | 2 110         |
| Débiteurs (note 4)            | 497           | 35            |
| Frais payés d'avance          | 7 440         | 498           |
|                               | <u>45 275</u> | <u>20 747</u> |

PASSIF

|                                  |              |              |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Passif à court terme</b>      |              |              |
| Créditeurs (note 5)              | 5 062        | 1 529        |
| Revenus perçus d'avance (note 6) | 505          | -            |
|                                  | <u>5 568</u> | <u>1 529</u> |

ACTIF NET

|                              |               |               |
|------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Actif net non affecté</b> | <u>39 706</u> | <u>19 218</u> |
|                              | <u>45 274</u> | <u>20 747</u> |

Signature: \_\_\_\_\_

## Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

|                                                             | 2025                 | 2024                |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| <b>Produits</b>                                             | \$                   | \$                  |
| Cotisations                                                 | 16 805               | 10 500              |
| Plénières et ateliers                                       | 13 667               | 12 146              |
| Intérêts                                                    | 106                  | 100                 |
| Autres revenus                                              | 10 500               | 7 500               |
|                                                             | <u>41 078</u>        | <u>30 246</u>       |
| <b>Charges</b>                                              |                      |                     |
| Frais de secrétariat                                        | 6 396                | 7 459               |
| Frais de bureau et imprimerie                               | 813                  | 626                 |
| Frais Internet                                              | 68                   | 68                  |
| Publicité et commandites                                    | -                    | 200                 |
| Conseil d'adm. comités et assemblée annuelle                | 434                  | 232                 |
| Plénières et ateliers                                       | 11 483               | 12 318              |
| Taxes et permis                                             | 39                   | -                   |
| Frais de banque                                             | 1 378                | 968                 |
| Autres dépenses                                             | -                    | 38                  |
|                                                             | <u>20 611</u>        | <u>21 909</u>       |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b> | <u><b>20 467</b></u> | <u><b>8 337</b></u> |

Signature: \_\_\_\_\_

## Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.

## ÉTAT DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

|                                                             | 2025                 | 2024                 |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                                             | \$                   | \$                   |
| <b>Solde au début</b>                                       | 19 240               | 10 881               |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b> | <u>20 467</u>        | <u>8 337</u>         |
| <b>Solde à la fin</b>                                       | <u><u>39 706</u></u> | <u><u>19 218</u></u> |

Signature: \_\_\_\_\_

## Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.

**FLUX DE TRÉSORERIE**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2025

|                                                         | 2025                 | 2024                 |
|---------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                                         | \$                   | \$                   |
| <b>Flux liés aux activités d'exploitation</b>           |                      |                      |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges    | 20 467               | 8 337                |
| <b>Variation nette des éléments hors caisse</b>         |                      |                      |
| - diminution (augmentation) des débiteurs               | (462)                | (10)                 |
| - diminution (augmentation) des frais payés d'avance    | (6 941)              | (37)                 |
| - augmentation (diminution) des créditeurs              | 3 533                | (1 522)              |
| - augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance | 505                  | (1 500)              |
|                                                         | <u>(3 364)</u>       | <u>(3 070)</u>       |
| <b>Variation de l'encaisse</b>                          | 17 125               | 5 267                |
| <b>Encaisse à l'ouverture de l'exercice</b>             | <u>20 214</u>        | <u>14 947</u>        |
| <b>Encaisse à la clôture de l'exercice</b>              | <u><u>37 339</u></u> | <u><u>20 214</u></u> |
| <b>Encaisse à la clôture de l'exercice</b>              |                      |                      |
| Encaisse                                                | 35 229               | 18 104               |
| Placements temporaires                                  | <u>2 110</u>         | <u>2 110</u>         |
|                                                         | <u><u>37 339</u></u> | <u><u>20 214</u></u> |

Signature: \_\_\_\_\_

## Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 AVRIL 2025

#### 1. Statut et nature des activités

L'Association a été formée le 30 avril 1986 en continuité de l'Association des conseils en francisation du Québec (ACFQ) constituée le 29 juin 1977 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et œuvre dans le domaine de la consultation en gestion linguistique.

#### 2. Principales conventions comptables

**UTILISATION D'ESTIMATIONS.** La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**PRODUITS ET CHARGES.** Les produits et les charges sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**REVENUS PERÇUS D'AVANCE.** Ces revenus proviennent principalement de cotisations reçues des membres à la fin de l'exercice.

**BÉNÉVOLAT.** Les états financiers ne tiennent pas compte de la valeur du travail bénévole fourni par les administrateurs et les personnes responsables des activités et des différents comités.

#### 3. Placements

|                                                                                                                            | 2025         | 2024         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                                                                                            | \$           | \$           |
| Obligation d'épargne du Québec, portant intérêt au taux annuel de 5%, échéant le 31 mai 2024 et encaissable en tout temps. | <u>2 110</u> | <u>2 110</u> |

**Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) Inc.**
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**
**AU 30 AVRIL 2025**

|                                   |              |              |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| <b>4. Débiteurs</b>               | <b>2025</b>  | <b>2024</b>  |
|                                   | \$           | \$           |
| Intérêts à recevoir               | 140          | 35           |
| Comptes à recevoir                | <u>356</u>   | <u>0</u>     |
| <b>5. Créditeurs</b>              | <b>2025</b>  | <b>2024</b>  |
|                                   | \$           | \$           |
| Comptes fournisseurs              | <u>5 062</u> | <u>1 529</u> |
| <b>6. Revenus perçus d'avance</b> | <b>2025</b>  | <b>2024</b>  |
|                                   | \$           | \$           |
| Cotisations des membres 2025-26   | 375          | 0            |
| Journée Techno                    | <u>130</u>   | <u>0</u>     |

**7. Instruments financiers**

JUSTE VALEUR. Les justes valeurs des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.